Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 6 (1979)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

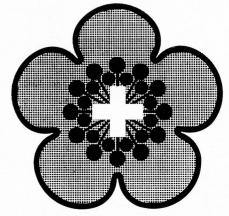
Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sommaire

Le canton de Glaris	2
AVS/AI	7
Communications officielles:	
- Le nouveau billet de 20 francs	9
 Les Suisses de l'étranger 	
et l'assurance-chômage	
en Suisse	10
 Timbres Europa Cept 1979 	10
 Exonération des redevances 	
pour les envois de cadeaux	11
 Appel aux bourgeois 	
de la commune de Rougemont	11
- Elections au Conseil national	11
 Timbres Pro Patria 1979 	11
Communications du Secrétariat	
des Suisses de l'étranger:	
 Congrès des Suisses 	
de l'étranger: Inscription	17
Centre d'épistémologie	
génétique	18
Insignes des Suisses de l'étranger	19
Rochat de tous pays,	
participez à cet anniversaire	19
Reka	20
Action nationalité	21
Le tir en Suisse, une tradition	
millénaire	22
Coin du livre	23

Le Don de la Fête nationale



1er août 1979

Cette année la collecte du Don de la Fête nationale est en faveur de «La femme au service du peuple».

Réservez un accueil positif à cette magnifique broderie réalisée presque exclusivement par des handicapés.

Le canton de Glaris

Biographie. L'auteur, Georg Thürer né en 1908 à Tamins aux Grisons, a grandi en territoire glaronnais. Dans un travail de dissertation, il a présenté «la Culture de l'ancien Glaris». De 1940 jusqu'en 1978, il fut professeur ordinaire de langue allemande et de littérature ainsi que d'histoire suisse auprès du gymnase de St-Gall. Son œuvre la plus marquante est «St. Galler Geschichte» (l'histoire de St-Gall 1953-1972). Par ailleurs la plaquette de son 70e anniversaire appelée «Erker» contient des discours et nouvelles culturelles de la Suisse de l'est présentant un éventail de ses œuvres poétiques, historiques et d'instruction civique. Ce travail fut récompensé par le prix de la culture de la ville de St-Gall en 1966 et par celui du canton de Glaris en 1978.

La nature à la base d'un Etat

Il existe parmi les cantons suisses certains dont les frontières correspondent au relief d'une carte de géographie. Nous pensons en particulier au gigantesque «peigne» que représente le Valais; à Uri, le canton formé d'une seule vallée et à la halle rocheuse du pays de Glaris. Le chroniqueur zurichois, Johannes Stumpf décrit cette frontière de sécurité de manière très réaliste en déclarant: «Le pays de Glaris est engoncé au sein d'effroyables montagnes qui en 3 points constituent un barrage presque infranchissable, assurant la sécurité du territoire». En direction du nord s'ouvrait une brèche qui fut comblée par un mur à l'époque médiévale. L'agriculture est cloisonnée et se trouve dans des endroits si abrupts que chaque goutte d'eau qui tombe sur le sol glaronnais est absorbée immédiatement dans le fond de la vallée par le lit de la Linth. Les points de passage à l'est et au sud correspondent au niveau de cette rivière, alors qu'à l'ouest on ne peut atteindre le canton d'Uri que par le col du Clausen et celui de Schwyz par le Pragel.

La majorité des montagnes glaronnaises, constituées de roche calcaire ont pour nom Tödi, Glärnisch, Wiggis et Schilt. A l'est, nous rencontrons la roche rouge caractéristique du Sernftal et au nord des éléments schisteux agglomérés. La vallée s'élève tout en douceur depuis le lac de «Walensee» jusqu'au chef-lieu, sans que l'on s'en rende compte, et continue sur cette lancée jusqu'au village de Linthal qui est le plus reculé de la vallée centrale, atteignant 682 m au-dessus de la mer; si bien que le Tödi (3620 m) qui s'élance juste derrière a une allure imposante et menaçante. Un mur de 3000 m duquel se détachent des rochers, créant la terreur tout en apportant à la vallée une physionomie majestueuse.

Les villages sont alignés sur le cours de la Linth comme des perles à un fil. Il n'existe que 2 vallées lattérales qui ont une population fort clairsemée: La «Sernf», petite vallée à l'est et le «Klöntal» à l'ouest, ainsi que 2 agglomérations bâties sur des terrasses qui sont des lieux de cure et de sport, «Braunwald» au sud, et «Kerenzerberg» au nord.

Le peuple et sa langue

Démographiquement, la population du pays de Glaris est restreinte. Une estimation de 1977 a permis de recenser 35700 habitants. Avec son voisin, le canton d'Uri, il est l'avant dernier en importance territoriale des états confédérés, si bien qu'ils ont plus de représentants à Berne au Conseil des Etats (2) qu'au Conseil national, (chacun 1). La proportion des étrangers est avec ses 16% relativement forte, ce qui prouve également qu'une partie importante de la population est active dans l'industrie. Depuis plus de mille ans, l'allemand est la langue prédominante du pays. Auparavant, en Linth supérieure on parlait le rétho-romanche que l'on retrouve dans bon nombre de lieux. La